

LES BULLETINS MUNICIPAUX : UNE CONTRIBUTION AMBIGÜE À LA DÉMOCRATIE LOCALE

Les bulletins municipaux¹ sont définis par ceux qui en ont l'initiative (les élus) et par ceux à qui est confiée leur réalisation (les journalistes municipaux) comme un outil décisif d'information sur l'activité municipale, ce qui suffirait à leur conférer une place centrale dans l'espace public local. D'un autre côté, ils font l'objet d'une durable suspicion alimentée par une origine (politique) et un mode de diffusion (gratuit et « obligatoire ») qui rappellent par trop le modèle propagandiste. Entre ces deux représentations, l'une naïvement optimiste, l'autre hâtivement polémique, les recherches empiriques doivent permettre une analyse sereine émancipée des perceptions politiques et attentive aux fonctions latentes de cette véritable institution que sont devenus les journaux municipaux. Analyse d'autant plus indispensable que le bulletin municipal, comme genre, n'est plus guère remis en cause : les débats, quand ils existent, portent plus sur les façons de (bien) faire que sur la légitimité même de cette forme de communication municipale. Au fondement de la légitimation du genre « bulletin municipal », il y a ce constat indiscutable : cette presse est lue, elle a trouvé sa place, tout se passe comme si elle répondait à un authentique « besoin ». A l'extrême, l'information serait un bien public qu'il appartiendrait aux municipalités de produire et de distribuer, au même titre que l'eau, la santé, les transports, la sécurité, etc. (Cadieu et alii, 1990).

La légitimité unanimement conférée aux bulletins municipaux résulte d'un intense travail accompli par les élus et les professionnels de la communication pour assimiler, sur le mode de l'évidence qu'il n'y aurait presque plus lieu de problématiser, l'information à la démocratie. Il nous faudra d'abord revenir sur ce travail, pour déconstruire une rhétorique de légitimation singulière. Dans un second temps, il faudra s'interroger sur les fonctions symboliques de cette presse, autour de deux mécanismes centraux : la construction sociale du territoire et de l'identité locales ; la célébration du politique comme instance de production du social.

Le bulletin municipal pris au mot : l'invocation de la démocratie

Aujourd'hui banale, l'idée de proposer aux citoyens d'une commune un bulletin d'information ne s'encombre plus guère d'argumentation. Il n'en a pas toujours été ainsi : les premières expérimentations en ce domaine, au début des années soixante-dix, s'appuyaient sur un intense travail de légitimation. Les argumentations construites dans ce contexte ont depuis acquis le statut de vulgate, elles demeurent même parfois implicites, comme si l'objet « bulletin municipal » n'avait plus besoin de justification. C'est, laisse-t-on entendre, qu'il contribue incomparablement à renforcer la démocratie locale, par l'information des citoyens et par le pluralisme qu'il manifeste². Ces deux points appellent quelques remarques.

S'agissant d'abord de *l'information des citoyens*, les promoteurs du bulletin municipal font valoir que la démocratie représentative suppose des électeurs à même de choisir entre les différents candidats (ou les différentes listes), et que l'évaluation du travail accompli par le maire sortant et son équipe est une pièce essentielle de ce choix. Au-delà de cette référence à la procédure électorale, ils insistent sur la nécessaire promotion d'une démocratie du quotidien qui, bien au-delà du suffrage universel, obligerait les élus à rendre compte devant l'opinion. A une vision quasi sacrée de la démocratie, ils entendent substituer pour partie au moins une vision profane, qui ne craindrait pas les réalités du terrain, qui ne fuirait pas les problèmes « concrets » posés par les acteurs sociaux « réels », etc. Ce n'est pas tous les six ans que monsieur le maire doit rendre (des) compte(s), c'est chaque jour, sur chaque décision, sur chaque projet. Ainsi est-il indispensable de mettre en place les conditions d'un débat entre décideurs et citoyens, la souveraineté décisionnelle des premiers n'étant plus garantie par l'annonce du suffrage universel. L'élu doit discuter, négocier, argumenter et écouter : le bulletin municipal rend possible et symbolise cette relation d'échange. Il est censé mettre le citoyen en situation de dialogue constructif avec l'élu, par exemple en lui donnant à voir (ou à entrevoir) les contraintes (budgétaires, juridiques, sociales...) qui encadrent et limitent l'action municipale. Au citoyen égoïste, myope, enfermé dans un intérêt particulier étroit, le bulletin municipal entend substituer un citoyen éclairé, conscient de la relativité de ses intérêts, conscient de la diversité des demandes politiques, conscient autrement dit de la difficulté du métier politique. Tout ceci suppose que le bulletin soit un lieu de dévoilement des mécanismes techniques initialement connus des seuls décideurs : logiques budgétaires, définition des compétences juridiques, rudiments de droit de l'urbanisme ou de droit de l'environnement, mécanisme de financements croisés, etc. Insensiblement, s'opérerait alors un glissement de la démocratie indirecte, coupable de solliciter à l'excès les logiques de la « remise de soi », vers la démocratie directe, puisque les citoyens sont associés au plus près à l'activité décisionnelle.

Le bulletin municipal contribue encore à la démocratie, toujours si l'on accepte de suivre les rhétoriques de légitimation qui le fondent, en mettant en place les conditions d'un authentique

pluralisme. L'histoire du genre « bulletin municipal » est de ce point de vue instructive : d'abord centré sur la seule activité municipale, au risque d'apparaître comme un instrument de propagande unilatérale, celui-ci s'est progressivement mué en journal local, l'actualité municipale ne constituant plus que le noyau de l'information transmise. S'il est vrai que tous les bulletins ou presque consacrent leurs premières pages à cette actualité, s'il est vrai aussi que, dans les communes moyennes et petites, ils ne débordent encore guère ce terrain, la tendance globale, celle que l'on repère à la lecture de bulletins urbains, est incontestablement au glissement vers le news-magazine local, la part laissée aux élus se restreignant nettement. Le souci de signifier le pluralisme se marque par exemple dans le déplacement de l'information en direction de tout ce (et de tous ceux) qui fait (font) la vie locale, bien au-delà des seuls élus : associations, entreprises, écoles et universités, hôpital, monde du sport ou de la culture... Le société locale est plurielle, la démocratie se doit de célébrer ce pluralisme. Deuxième élargissement également significatif : l'opposition municipale, longtemps tenue au silence, se voit fréquemment octroyer un espace qui institutionnalisera son droit d'expression. L'image émergente est encore celle du pluralisme, politique cette fois-ci. Enfin, le recrutement de professionnels de la communication, parfois même de journalistes, à qui est confié le travail de rédaction du bulletin, parachève l'impression de dessaisissement progressif des élus. La division du travail ainsi réalisée confère un surcroît de légitimité au bulletin, en même temps qu'elle participe de sa désingularisation. Après avoir été un outil de communication entre les mains de la municipalité (et même presque toujours de monsieur le maire très directement), le bulletin échappe à son créateur pour devenir une sorte d'agora (cf. la fréquente rubrique : courrier des lecteurs), un média carrefour au sein duquel se déploie la diversité politique, sociale, culturelle de la cité. L'indépendance (au moins relative) dont sont spontanément crédités les journalistes semble garantir le respect de ce pluralisme. Et le glissement d'une rhétorique politique empruntée et suspecte vers une rhétorique journalistique symbolise à l'évidence ce processus de démunicipalisation.

Si les professionnels de ce secteur sont à présent les premiers à dénoncer les errements des premières années (le « bulletin-monsieur-le-maire »), c'est en général pour appeler à une évolution du genre conforme aux lignes directrices que l'on vient de rappeler : parler davantage aux citoyens, parler davantage des citoyens, parler du point de vue de la commune toute entière et non plus seulement depuis la mairie. Symbole révélateur : certains bulletins vont jusqu'à faire disparaître l'emblématique éditorial du maire qui traditionnellement ouvre le bulletin.

Voilà grossièrement résumé l'argumentaire fondateur du genre « bulletin municipal ». Cet argumentaire est rarement remis en question : les bulletins municipaux figurent moins souvent qu'on aurait pu le croire à l'agenda politique local. Et quand ils y sont, c'est plus en raison du décalage constaté par rapport au modèle que l'on vient de décrire que sur la base d'une remise en cause de celui-ci. D'ailleurs, le succès du genre (côté élus aussi bien que côté citoyens) ne vaut-il pas verdict définitif ?³.

Nous voudrions dans la suite de cet article dépasser les lieux communs précédents, pour montrer que ce succès repose sur d'autres mécanismes. L'utilité du bulletin municipal, si utilité

il y a, n'est pas là où les acteurs intéressés à son succès prétendent la situer. Côté producteurs du texte, on peut affirmer que ce dernier n'a pas cessé de jouer un rôle de légitimation des élus. Côté destinataires, il participe d'un processus symbolique fondamental dont l'enjeu n'est rien moins que le rapport au territoire, l'identité.

La célébration du territoire

La science politique contemporaine s'est efforcée de penser les fonctions du politique non plus dans les termes qui sont ceux des acteurs politiques eux-mêmes (« régler les problèmes sociaux concrets »), mais par référence à des logiques symboliques rarement explicitées par les acteurs en question parce que sans doute étrangère aux croyances qui les habitent (Edelman, 1985). Au registre de ces logiques symboliques, il faut placer la formulation d'offres identitaires : la politique est par excellence l'univers des identités collectives, on y apprend à dire « nous », on y goûte le plaisir de se sentir membre d'une communauté. Selon cette hypothèse, le discours politique (et même plus généralement l'activité politique) remplit un rôle essentiel de délimitation des groupes. Sa force performative peut être telle que ces groupes finiront par exister « réellement » (le prolétariat, les Français...). Si les politiques ne sont ici nullement en situation de monopole (les églises, pour se contenter de cet exemple, construisent aussi des collectifs), la singularité de leur contribution à la construction sociale des identités vient de leur prétention à représenter un territoire. La représentation politique s'adosse en effet à un certain nombre de croyances qui s'appellent et se confortent mutuellement : croyance en l'existence du « territoire » comme principe organisateur de la vie sociale, en la consistance des groupes sociaux définis sur cette base territoriale, en la légitimité de l' élu à incarner et représenter celui-ci. La relation métonymique qui unit territoire, communauté des citoyens et représentant élu a toutes les apparences d'un jeu d'évidences. C'est vrai au niveau des « Etats-nations », ça l'est tout autant à celui des communes françaises. Dans un contexte où le territoire communal semble menacé d'éclatement, soit par fragmentation en quartiers antagonistes, soit par dissolution dans des ensembles plus vastes (agglomérations, intercommunalité...), dans un contexte où tout simplement on n'en finit pas de s'interroger sur la pertinence-même du concept de territoire (Projet, 1998 ; Quaderni, 1997-1998), le bulletin municipal maintient la fiction d'un espace clairement délimité, non problématique, naturel. En ce sens il fournit une matrice de lecture du monde, en particulier lorsqu'il s'acharne à repérer d' inusables stéréotypes locaux pour rapprocher les habitants d'une même commune. Si l'on suit R. Barthes pour voir dans la « privation d'histoire » la caractéristique centrale du mythe contemporain (Barthes, 1957), nul doute que le bulletin municipal est à placer au rang des récits mythologiques : il naturalise à l'extrême le territoire communal et la collectivité de ses habitants. Pour ce faire, il gomme systématiquement les antagonismes internes, par exemple en insistant sur les relations de complémentarité (entre

sexes, entre générations, entre cultures...) et en euphémisant les antagonismes « objectifs ». Observons par exemple la façon dont, en milieu urbain, les bulletins municipaux parlent du centre-ville et des quartiers périphériques. Alors que cette opposition est, on le sait, lourde de significations politiques fortes, puisque ce clivage spatial en recoupe beaucoup d'autres (économiques, sociaux, ethniques...), le bulletin municipal s'efforce de désamorcer cet antagonisme potentiel en faisant du centre-ville un quartier sinon comme les autres, au moins accessible à tous, appropriable par tous. Le territoire communal est présenté comme fluide, sa diversité obéit à une logique concentrique qui ne doit pas donner prise à des connotations inégalitaires ou conflictuelles. Synonyme de richesse et de loisir, le centre-ville est construit comme un « totem » : il appartient à tous, il est ce que tous partagent, et ce par quoi tous se distinguent des autres, tous ceux-là qui n'appartiennent pas à la commune.

Le concept de « totem », tel qu'il a par exemple été utilisé par Durkheim (1960), doit permettre de mettre en évidence une dimension essentielle du travail symbolique effectué dans/par le bulletin : objet matériel ou immatériel fondamentalement ambigu, ambivalent, « ouvert », il signifie la collectivité toute entière en s'offrant à tous, non seulement du fait de sa visibilité, mais par la pluralité de lectures qu'il peut engendrer. Le bulletin œuvre dans ces deux directions, il donne à voir pour tous, et il gomme tous les risques d'appropriation par quelques-uns. La liste des totems mis en avant par le bulletin est longue : patrimoine historique ou naturel, nom de la collectivité, histoire de la ville, enfants du pays devenus célèbres (écrivains, sportifs...), recettes de cuisine locales, expressions d'ici, image de la ville, entreprise ou spécialité artisanale, équipe de football, équipements publics, réalisations municipales, mairie, figure de monsieur le maire, et pourquoi pas le bulletin lui-même... C'est moins la liste (forcément inachevée) de ces totems qui doit retenir l'attention que le mécanisme-même de la totémisation au terme duquel un « objet » devient la chose commune à tous les habitants d'une ville. Ceci suppose entre autres contraintes que la construction sociale de ces objets, leur « mise en totem », adoucisse la vision élitiste ou cultivée qui très souvent prévalait initialement : le patrimoine historique ne doit pas être enfermé dans une lecture érudite, celle qui fut longtemps celle des historiens locaux, le grand écrivain doit parler au-delà du petit monde de ses lecteurs, etc. Certains objets se prêtent mieux que d'autres à une telle construction. Et c'est peut-être une dimension centrale du métier de journaliste municipal (et d'élus) que de savoir rendre possible des appropriations les plus larges possibles. Les totems ainsi érigés s'additionnent pour conférer au territoire et à la collectivité qui le peuple une irréductible singularité. En ce sens, le bulletin municipal contribue à construire l'identité locale. Alors que pourtant, au départ, il s'adresse à un public dont la consistance sociologique est faible (la proximité territoriale, à l'échelle communale en tous cas, ne signifie plus grand chose), le groupe très artificiel que constitue son lectorat peut acquérir un début de réalité par la mise en circulation de références communes. Le bulletin municipal n'est certes pas le seul lieu de fabrication de tels totems. Ceux-ci existent souvent en dehors de lui. Et c'est finalement toutes les facettes du métier politique qu'il conviendrait d'analyser en ces termes. Mais par l'efficacité de sa diffusion, par les ressources souvent importantes qu'il

mobilise, le bulletin constitue un outil essentiel de travail symbolique : la « communauté de lecteurs » qui s'organise autour de lui acquiert un semblant de réalité dès lors qu'elle est unie par un univers commun⁴.

En construisant de la sorte le territoire communal, le bulletin formule une offre identitaire. Les destinataires, c'est-à-dire les membres de la collectivité ainsi construite et célébrée, réagiront diversement à cette offre. Elle est attrayante dans la mesure où elle s'adosse à une représentation positive du territoire, et, par métonymie, de la collectivité. Mais elle peut être perçue comme artificielle ; surtout, cette offre entre en concurrence avec une multiplicité d'autres : offres d'identités territoriales alternatives, à l'échelle du quartier, du district, de la communauté de communes, du pays, du département, de la région, de l'Etat, et pourquoi pas de l'Europe (tous ces territoires communiquent, fabriquent leurs propres totems...), offres identitaires non territoriales, par référence à d'autres communautés (sexuelles, générationnelles, professionnelles, religieuses, culturelles, idéologiques...). Les travaux manquent sur les réponses que les individus donnent à ces offres identitaires. Au moins peut-on formuler l'hypothèse selon laquelle il n'y a aucune raison pour que les « stratégies identitaires » (Camilleri et alii, 1997) soient identiques d'un groupe social à l'autre. Peut-être les identités territoriales n'ont-elles de valeur qu'auprès des groupes qui ne sont pas en situation d'en trouver par ailleurs d'aussi valorisantes ? Le territoire, ressource identitaire pour « dominés » ?

Le bulletin municipal valorise celui qui le lit au moyen de procédés rhétoriques classiques. Il invite le lecteur à endosser une posture de réception qui interdit tout relâchement. C'est en tant que citoyen que le lecteur doit recevoir le texte, c'est au citoyen que ce dernier s'adresse (Le Bart, 1995). Contre la figure de l'individu ou même de l'usager enfermé dans la logique de l'intérêt particulier, au-delà même de celles du contribuable ou de l'électeur toujours suspects de symboliser la division de la collectivité, le bulletin entend interpellier ses lecteurs en tant que citoyens, c'est-à-dire en tant qu'acteurs certes situés mais capables de suspendre le calcul d'intérêt individuel pour entendre, à l'échelle du territoire communal, un discours d'intérêt général. Plus précisément, le bulletin, en superposant les contrats de lecture, s'adresse à toutes ces figures simultanément mais s'efforce de susciter un glissement progressif vers le rôle de citoyen. On est donc bien en présence d'une offre identitaire valorisante : non pas seulement au travers du rôle d'habitant partageant avec d'autres semblables un certain nombre de totems singularisant, mais par l'intermédiaire de celui de citoyen intéressé au devenir du territoire et acteur de son histoire. Le bulletin ne se prive pas de mettre en avant les figures exemplaires de citoyens dévoués, généreux, astucieux... Au total, cette presse s'apparente à un miroir enchanteur au moyen duquel la collectivité des habitants se contemple sous les traits d'une communauté soudée, exceptionnelle, solidaire... C'est en tout cas en ces termes qu'on peut analyser le déplacement opéré par la presse municipale en deux décennies, aux dépens de l'information strictement municipale, et au profit de la vie locale en général.

Les arrières-pensées politiques

Évoquer les fonctions identitaires du bulletin municipal, c'est rompre pour partie avec le discours de légitimation qui en accompagne la production. Mais pour partie seulement : après tout, beaucoup de journalistes municipaux reconnaissent à leur travail une fonction « intégratrice », ce qui n'est pas très éloigné de nos remarques précédentes. De même reconnaissent-ils volontiers que cette presse est autant levier d'action que restitution, autant discours performatif que discours constatif. Mais il est un point sur lequel l'analyse savante peut et doit se poser contre (et non plus seulement au-delà de) ces discours d'acteurs, c'est celui de leur fonctionnalité politique et même électorale. Sujet tabou donnant lieu à de récurrentes dénégations, le soupçon de politisation plane inévitablement sur le bulletin municipal. Alimenté par quelques évidences (cette presse est contrôlée par le maire, cette presse est destinée à tous les électeurs, cette presse se recompose au gré des alternances politiques), ces soupçons ont troublé jusqu'au Législateur soucieux de l'égalité entre candidats à l'approche des élections⁵. Il semble toutefois que la question soit souvent mal posée, peut-être par manque d'analyses de contenu rigoureuses. Plutôt que de traquer les dérapages repérables ici ou là sous la plume de tel ou tel élu, il nous semble possible de démontrer que par sa définition-même, le genre bulletin municipal contribue à la légitimation du maire en place. Ce qui revient à dire que les variations d'un bulletin à l'autre, sur lesquelles se centrent les polémiques mettant en cause tel bulletin, comptent finalement moins que les régularités, les invariants, les lois du genre « journal municipal ».

D'abord le bulletin érige le maire en totem. Toutes les remarques précédentes sur le processus de totémisation valent pour la figure de l'élu, attaché à apparaître comme le représentant de tous (et non de ses seuls électeurs), au service de tous (et non de ses seules clientèles électorales). De ce point de vue, il n'y a évidemment aucune symétrie entre la parole du maire et celle de l'opposition, quand bien même cette dernière aurait droit de cité dans le bulletin. Le premier parle en surplomb, du haut d'un rôle sacralisé, il parle le premier (éditorial), il parle à tous et au nom de tous, il dit l'intérêt général. La seconde prend la parole dans la confusion, et se voit conférer le rôle dévalorisant de messenger du malheur (tout ne va pas si bien que ça). Face à un jeu d'emboîtements métonymiques qui ne donnent pas prise à la critique (le maire, c'est la commune), les opposants donnent toujours l'impression de jouer contre leur camp : en dramatisant les problèmes locaux, ils noircissent le territoire ; en critiquant le maire, ils insultent la collectivité que celui-ci symbolise. On pourrait répliquer que cette totémisation du maire profite au rôle (quasiment sacralisé) plus qu'à son titulaire : mais ce distinguo est trop artificiel. Il néglige la capacité des acteurs sociaux à incarner le rôle.

Un second argument peut être avancé : le glissement de la presse municipale vers l'actualité locale (et non plus strictement municipale) peut certes s'analyser comme un élargissement qui met en valeur les « citoyens », la « société civile » (associations, entreprises, écoles...). Mais cette vision des choses demeure superficielle. Il convient en effet de ne pas oublier que l'effacement de l'instance politique n'est, dans les journaux municipaux, que très relatif. Si les élus ont certes

cessé d'être les personnages exclusifs du récit municipal, ils n'ont pas cessé d'en être les héros. Car que signifie la prétention du bulletin à couvrir l'ensemble de l'actualité locale, sinon la prétention des élus à s'attribuer l'ensemble des réussites repérables à l'échelle du territoire communal ? La frontière entre le strict domaine de l'activité municipale (les politiques publiques) et la vie locale qui déborde nécessairement la précédente (vie associative, actualité économique, activités culturelles...) n'est jamais vraiment lisible. On fera certes valoir que cette frontière est de fait souvent difficile à tracer : une municipalité peut cofinancer un projet culturel, subventionner une association, mettre un local à disposition, etc. La réalité de l'action municipale se perd en d'innombrables subtilités. Mais précisément : le bulletin ne donne pas à voir celles-ci ; par sa forme au moins, il accrédite la vision simpliste d'un pouvoir municipal souverain, qui connaît les problèmes, qui contrôle les ressources disponibles, qui fait agir les acteurs de terrain. La diversité s'ordonne alors : le maire en est le chef d'orchestre. Son statut symbolique, sa double position de locuteur maître du texte et de personnage finalement toujours présent dans le texte, tout ceci contribue à renforcer une vision du territoire conforme aux mythologies politiques les plus classiques : l'élu décide. Le choix de matériaux composant le bulletin municipal ne se fait plus par référence au critère municipal/non municipal, mais par référence au critère positif/négatif. Tout ce qui se passe de positif à l'échelle de la commune sera susceptible d'y figurer, afin de nourrir les stratégies d'imputation des élus : implantation d'une entreprise, performances sportives, dynamisme associatif, développement touristique, avancée dans la lutte contre la pollution, tout cela doit « quelque chose » (sans qu'on sache jamais quoi) à l'action municipale. Le maire, en se réservant le privilège de pouvoir annoncer les bonnes nouvelles (c'est particulièrement le cas pour les implantations d'entreprises), joue de la confusion entre savoir et pouvoir. Il travaille à produire une « impression causale » (Le Bart, 1992).

Le bulletin municipal ne donne pas à voir la complexité décisionnelle, il ignore les considérations contemporaines sur la « gouvernance » : il effectue des restrictions causales qui profitent aux seuls politiques. Il transforme des processus sans sujet en bilan de l'action municipale, il érige cette dernière en variable toujours décisive. Au total, il répond à la fois aux arrière-pensées des élus soucieux de leur image et aux attentes des citoyens désireux de se voir offrir une représentation positive et simplifiée de leur territoire et de leur personne. D'où, sans doute, le succès du genre, aussi bien auprès de ses producteurs que de ses destinataires. Encore celui-ci ne doit-il pas être exagéré : si les bulletins sont lus, s'ils apparaissent même comme la première source d'information sur la commune (avant la presse locale), la grande majorité des lecteurs ne sont pas dupes des proclamations de désintéressement politique des élus⁶. Tout semble indiquer qu'ils considèrent cette presse comme une source d'information utile mais qu'ils se refusent à y voir la marque d'une avancée décisive en matière de démocratie locale.

NOTES

1. Le texte ci-après résulte de l'analyse de plusieurs dizaines de bulletins municipaux sur plusieurs années. Pour des illustrations plus précises, concernant tel ou tel journal municipal, telle ou telle rubrique, tel ou tel article, se reporter à la bibliographie. Voir en particulier le travail de P. DAUVIN (1990) sur Rennes ; et notre enquête sur les bulletins municipaux de Laval, Vitré, Fougères (1992), puis sur le bulletin départemental d'Ille-et-Vilaine (1995).
2. On peut par exemple lire en ce sens l'ouvrage de Ph. LANGÉNIEUX-VILLARD (1985), « directeur de l'information à la mairie de Grenoble » et élu local au moment de la publication de son « Que sais-je ? » sur « l'information municipale ».
3. Selon une enquête de 1992, 94 % des villes moyennes ont un bulletin municipal (*Le Monde*, 14-2-1992). Côté lecteurs, un sondage paru dans *La Gazette des communes* (14-9-1992) montrait que le bulletin municipal était le premier moyen d'information « sur la vie de la commune » selon 68 % des personnes interrogées. Pour une analyse précise du lectorat du bulletin municipal de Rennes, voir CADIEU et alii (1990).
4. Le rituel électoral joue dans le même sens intégrateur que le bulletin municipal : il signifie la commune appartenant à un même corps (électoral).
5. La loi du 15-1-1990 interdit, dans les six mois qui précèdent un scrutin, toute « campagne de promotion publicitaire des réalisations ou de la gestion d'une collectivité ». La jurisprudence n'interdit pas la parution des bulletins municipaux pendant cette période, mais elle sanctionne les numéros spéciaux qui se présenteraient par exemple sous la forme d'un bilan de la municipalité sortante. Voir aussi : M. LONG (1998).
6. Voir un sondage réalisé en 1992 dont les résultats sont publiés dans *La Gazette des communes*, 14-9-1992. 69 % des personnes interrogées pensent que les collectivités locales communiquent plutôt pour « améliorer l'image des élus et les aider à se faire réélire », contre 23 % qui pensent qu'elles veulent avant tout « informer et rendre service ».

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

BARTHES, R., *Mythologies*, Paris, Seuil, 1957.

CADIEU, P., DAUVIN, P., GUEZOU, J.F., LE BART, C., *Innovation technologique et service urbain de l'information : l'exemple de Rennes*, Rapport pour le plan urbain, mars 1990.

CAMILLERI, C. et alii, *Stratégies identitaires*, Paris, PUF, 1997.

CURAPP, *La communication politique*, Paris, PUF, 1991.

CURAPP-CRAPPS, *La démocratie locale*, Paris, PUF, 1999.

DAUVIN, P., « Le bulletin municipal de Rennes, souci du lecteur ou de l'électeur ? », *Mots*, 1990, n° 25, p. 65-81.

DURKHEIM, E., *Les formes élémentaires de la vie religieuse*, Paris, PUF, 1960.

Christian Le Bart

EDELMAN, M., *The symbolic uses of politics*, University of Illinois Press, 1985.

LANGENIEUX-VILLARD, Ph., *L'information municipale*, Paris, PUF, coll. « Que sais-je ? » 1985.

LE BART, C., *La rhétorique du maire-entrepreneur*, Paris, Pédone, 1992.

LE BART, C., *Le discours politique*, Paris, PUF, coll. « Que sais-je ? », 1998.

LE BART, C., « La construction du citoyen dans les bulletins municipaux », in P. MERLE et F. VATIN (sous la dir.) *La citoyenneté aujourd'hui*, Rennes, PUR, 1995, p. 77-90.

LONG, M., « Le bulletin municipal : un statut juridique complexe », *AJDA*, 1998, n° 5, p. 387-397.

PAILLIART, I., *Les territoires de la communication*, Grenoble, PUG, 1993.

PROJET, *La dynamique des territoires*, n° 254, 1998.

QUADERNI, *L'incertitude des territoires*, n° 34, hiver 1997-1998.